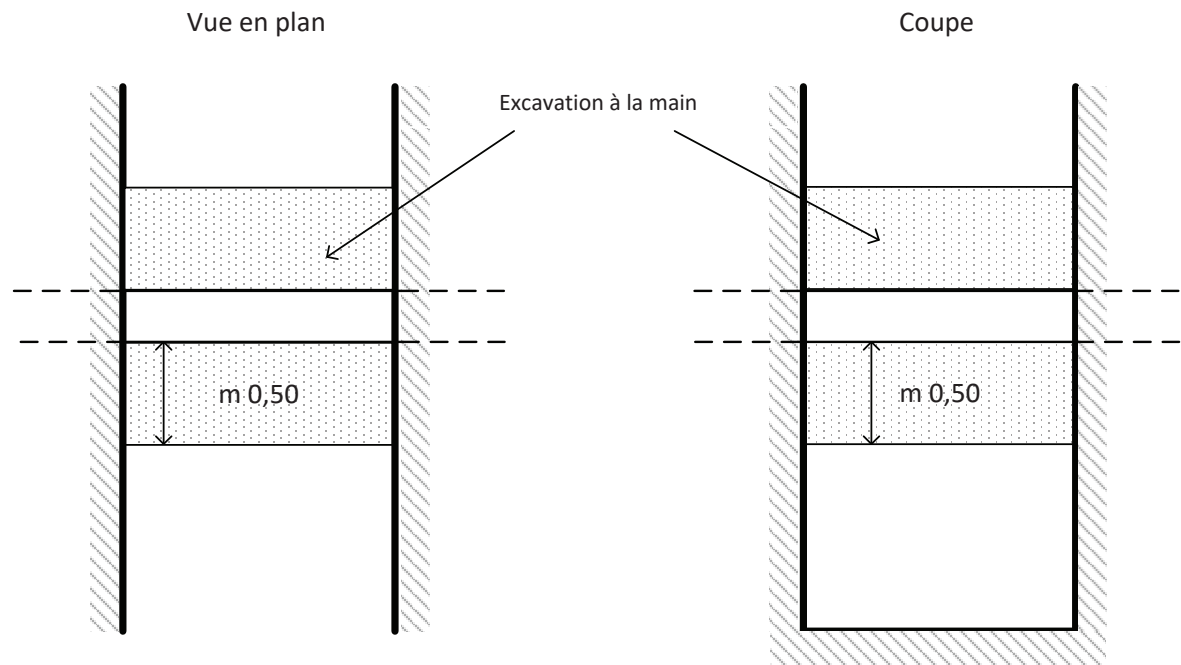
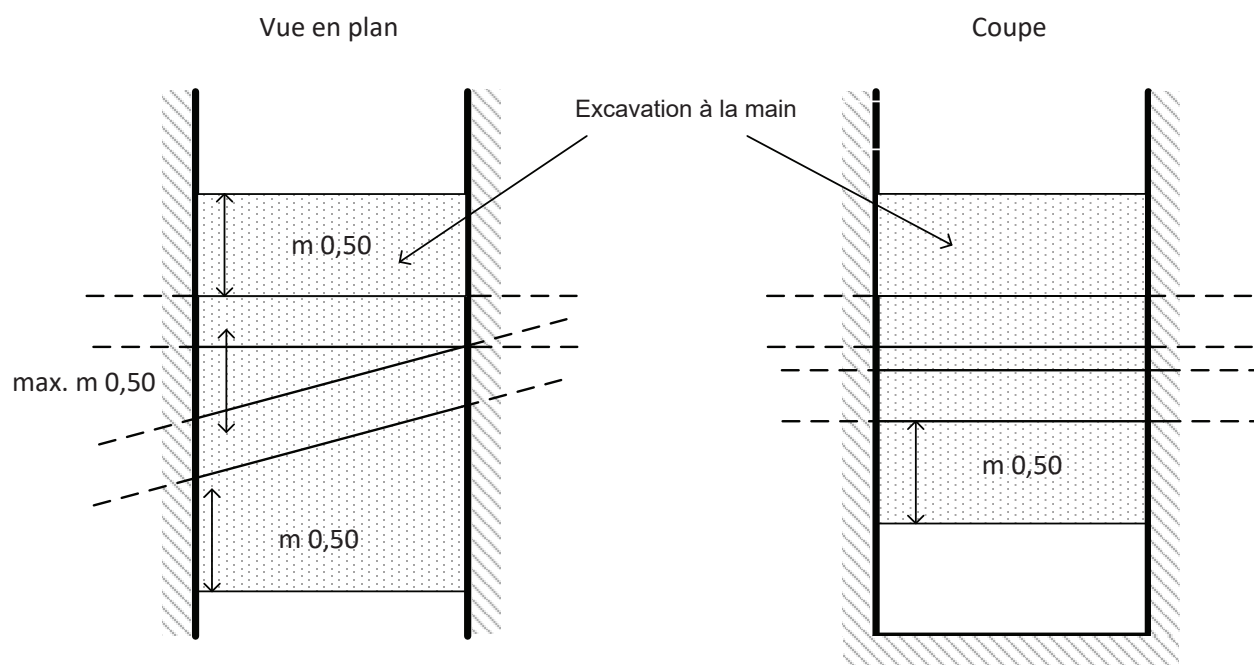


Schéma 1



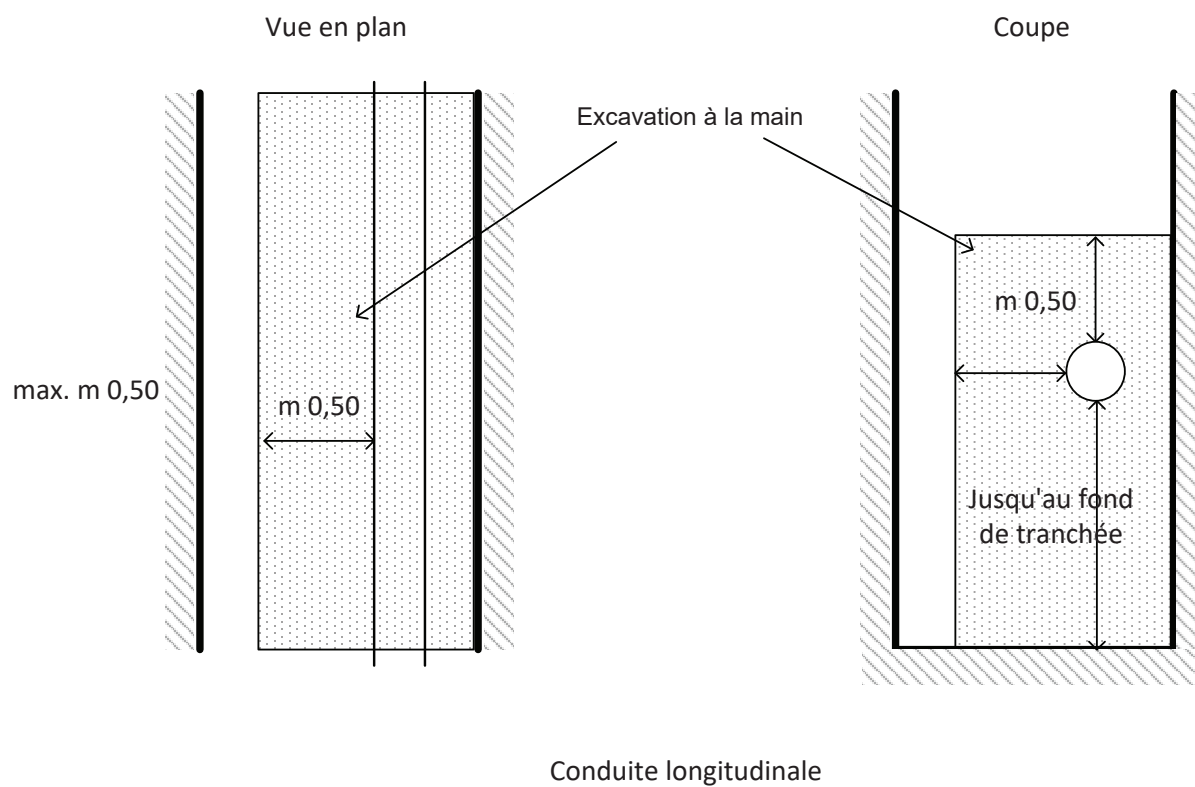
1 conduite transversale

Schéma 2



Plusieurs conduites transversales = 1 conduite

Schéma 3



En vigueur depuis le 1.1.2017

Béton (Sortes de béton), SN EN 206 (2014), NA (2016)

Béton à propriétés spécifiées:

Exigences de base et supplémentaires aux sortes de béton fréquemment utilisées (bétons plastiques, mise en place à la grue ou à la pompe) pour le bâtiment (A à C) et le génie civil (D à G) ainsi que pour les pieux forés et les parois moulées (H à L) avec un grain maximal du granulat de mm 32

Sorte de béton		0	A	B	C	D	E	F	G	H	I	K	L
		(zéro)	1)			(T1) 2, 3)	(T2) 3)	(T3) 4)	(T4) 4)	(P1) 7)	(P2) 7)	(P3) 7)	(P4) 7)
Exigences de base													
Conformité	Béton selon SN EN 206		Béton selon SN EN 206	Béton selon SN EN 206	Béton selon SN EN 206	Béton selon SN EN 206	Béton selon SN EN 206	Béton selon SN EN 206	Béton selon SN EN 206	Béton selon SN EN 206	Béton selon SN EN 206	Béton selon SN EN 206	Béton selon SN EN 206
Classe de résistance à la compression	C12/15		C20/25	C25/30	C30/37	C25/30	C25/30	C30/37	C30/37	C25/30	C25/30	C20/25	C20/25
Class(es) d'exposition	X0(CH)		XC2(CH)	XC3(CH)	XC4(CH) XF1(CH)	XC4(CH) XD1(CH) XF2(CH)	XC4(CH) XD1(CH) XF4(CH)	XC4(CH) XD3(CH) XF2(CH)	XC4(CH) XD3(CH) XF4(CH)	néant 8)	néant 8)	néant 8)	néant 8)
Dimension nominale du granulat	D _{max} 32		D _{max} 32	D _{max} 32	D _{max} 32	D _{max} 32	D _{max} 32	D _{max} 32	D _{max} 32	D _{max} 32	D _{max} 32	D _{max} 32	D _{max} 32
Classe de teneur en chlorures	Cl 0,10 5)		Cl 0,10 5)	Cl 0,10 5)	Cl 0,10 5)	Cl 0,10 5)	Cl 0,10 5)	Cl 0,10 5)	Cl 0,10 5)	Cl 0,10	Cl 0,10	Cl 0,10	Cl 0,10
Classe de consistance 6)	C3		C3	C3	C3	C3	C3	C3	C3	F4	F5	F4	F5
Exigences supplémentaires pour les classes d'exposition XF2 (CH) à XF4 (CH)													
Résistance au gel/dégel en présence de sels de déverglaçage	néant		néant	néant	néant	moyenne	élevée	moyenne	élevée	(évt. moyenne) 9)	(évt. moyenne) 9)	néant	néant
Exigences supplémentaires (à spécifier selon l'objet)													
Résistance à la RAG							Selon SN EN 206, chiffre 5.3.4/NA						
Résistance aux sulfates	néant		néant	néant	néant		Selon SN EN 206, chiffre 5.3.4/NA						

1) La sorte de béton A couvre aussi les exigences de la classe d'exposition XC1(CH).
2) La sorte de béton D couvre aussi les exigences de la classe d'exposition XF3(CH).
3) Les sortes D et E couvrent la classe d'exposition XD2a(CH). Définition voir SN EN 206, chiffre 4.1/NA.
4) Les sortes F et G couvrent la classe d'exposition XD2b(CH). Définition voir SN EN 206, chiffre 4.1/NA.
5) La classe de teneur en chlorures indiquée convient au béton armé et au béton précontraint.
6) La classe de consistance indiquée est informative. Sa pertinence relative aux conditions cadres du projet et aux besoins de l'utilisateur (p. ex. méthode de mise en place du béton) doit être vérifiée par l'utilisateur du béton au moment de la phase de soumission. Le cas échéant, celui-ci doit l'adapter dans son offre (voir SN EN 206, chiffre 5.3.4/NA). Note: Selon chiffre 5.4.1 de SN EN 206, la conformité de la consistance doit être établie au moment de la livraison à l'utilisateur.
7) L'utilisation de cette sorte de béton est définie dans la norme SIA 267 «Géotechnique».
8) Aucune classe d'exposition n'est indiquée pour éviter une possible confusion.
9) Pour certains cas particuliers (p. ex surfaces à l'air libre des pieux), l'exigence d'une résistance moyenne au gel/dégel en présence de sels de déverglaçage peut être indiquée en fonction de la situation spécifique.